



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 28

***POURQUOI LE ROI DES PAYS-
BAS PORTE LES ARMES DES
COMTES DE GENÈVE ?***

par Christian Regat

Conférence du 21 novembre 2016

2016

POURQUOI LE ROI DES PAYS-BAS PORTE LES ARMES DES COMTES DE GENÈVE ?

par Christian Regat

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 21 novembre 2016

Après avoir régné pendant trois siècles au château d'Annecy, les comtes de Genève habitent aujourd'hui dans la résidence royale de Huis ten Bosch, à La Haye. Le dernier d'entre eux est, en effet, le roi Willem-Alexander des Pays-Bas, détenteur du blason d'or à quatre points équipollés d'azur.

Aux origines des armoiries

Au XIV^e siècle, les comtes de Genève prétendaient descendre d'Olivier, l'un des douze pairs de Charlemagne, ami, confident et conseiller de Roland. Son père, Renier, aurait été le premier comte de Genève. Dans un diplôme de 1360, l'empereur Charles IV en personne n'hésitait pas à rendre hommage à des origines aussi prestigieuses, tandis qu'au château d'Annecy le mobilier arborait les armes d'Olivier, écartelées avec celles de la Maison de Genève.

Malheureusement pour ces prétentions généalogiques, Olivier n'est qu'un personnage fictif de *La Chanson de Roland* et ses armoiries, tout comme celles de Roland ou celles de Charlemagne, combinant idéalement les lys de France et l'aigle germanique, sont des compositions imaginaires, créées plusieurs siècles après l'époque de ces personnages.

L'apparition des armoiries est un fait de société qui survient entre 1120 et 1150. Mais il fallut du temps avant que ne se fixent définitivement les armes d'une famille. On sait que les Savoie, avant d'adopter l'écu de gueules à la croix d'argent, ont longtemps utilisé un écu d'or à l'aigle de sable, mais aussi d'autres figures, comme le lion du comte Pierre au milieu du XIII^e siècle, ou encore l'éléphant qui figure en 1234 sur le sceau de Thomas.

Il en va de même dans la Maison de Genève qui a tout d'abord porté un écu d'argent à la bande d'azur accompagnée de deux lions du même, toujours visible dans un vitrail héraldique de l'église de Brou, avant d'adopter, vers 1280, l'écu d'or à quatre points équipollés d'azur qui était initialement une croix évidée, comme on le voit encore au XIV^e siècle sur le sceau du comte Amédée III et sur celui de son épouse, la comtesse Mahaut de Boulogne.

Encore plus extraordinaires que celles de la Maison de Genève étaient les origines légendaires de la Maison des Baux, puisqu'elle affirmait que ses racines étaient en Éthiopie : elle prétendait descendre de Balthazar, le roi noir de l'Épiphanie. D'où ses armes de gueules à l'étoile à seize rais d'argent, cette

étoile étant bien évidemment celle qui avait guidé les mages jusqu'à Bethléem. D'où aussi sa devise : *Au hasard, Balthazar !*

Du comté à la principauté d'Orange

Dans la dernière décennie du VIII^e siècle, Charlemagne avait créé, sur la rive gauche du Rhône, le comté d'Orange. Il l'avait confié à l'un de ses cousins, Guilhem, comte de Toulouse, duc d'Aquitaine et marquis de Septimanie. Ce grand personnage de l'empire carolingien fut aussi le fondateur de l'abbaye de Gellone, aujourd'hui Saint-Guilhem-le-Désert, où il se retira dans la prière. Guilhem d'Aquitaine, appelé aussi Guillaume de Gellone, était encore connu comme Guillaume au Cornet. En référence à ce cornet, les comtes d'Orange se dotèrent d'armes parlantes : un écu d'or, au cor d'azur virolé de gueules et enguiché en sautoir du même.

En 1173, Thiburge d'Orange, héritière du comté d'Orange épousa Bertrand des Baux. Par ce mariage, le comté d'Orange passa à la Maison des Baux qui ne manqua pas d'écarteler ses armes avec celles d'Orange. Devenu comte d'Orange, Bertrand des Baux tenta de mettre également la main sur le comté de Provence. Sa mère était, en effet, Étienne de Provence, héritière du comté avec sa sœur Douce de Provence. Celle-ci ayant épousé le comte de Barcelone Raymond-Bérenger III, la Maison des Baux et la Maison de Barcelone se disputèrent l'héritage provençal. Après quinze ans de lutte acharnée, la Provence revint au comte de Barcelone. Quant à la Maison des Baux, dont le château avait été détruit et les terres confisquées, elle dut se contenter désormais de son tout petit comté d'Orange, totalement enclavé dans le Comtat venaissin.

Pour la consoler de ses déboires, l'empereur Frédéric Barberousse érigea le comté d'Orange en principauté souveraine du Saint Empire. Malheureusement pour elle, il n'y avait guère de proportion entre les maigres revenus de cet État minuscule et la pompe que ses princes devaient déployer pour soutenir leur rang. De sorte que les dettes s'accumulèrent. C'est ce qui incita le prince d'Orange, Bertrand IV des Baux, à se reconnaître, en 1308, vassal du comte de Provence et roi de Sicile, Robert d'Anjou.

Bertrand des Baux avait épousé Éléonore de Genève, petite-fille du comte Guillaume II, nièce du comte Raoul, cousine germaine des comtes Aimon II et Amédée II. De cette union naquit le prince Raymond IV qui épousa Anne de la Tour du Pin. Leur fils, Raymond V, commit l'imprudence d'attaquer la dame de Courthézon, une cousine dont il convoitait les terres. Tout prince qu'il était, il fut, en tant que vassal du comte de Provence, condamné par le gouverneur et grand sénéchal de Provence, Raymond d'Agoult. Ses biens furent saisis et la principauté d'Orange revint à sa suzeraine, la comtesse de Provence et de Forcalquier, Jeanne I^{re} d'Anjou, reine de Naples, de Sicile et de Jérusalem. Pourtant, grâce aux démarches entreprises par son épouse, qui se rendit jusqu'en Sicile pour plaider sa cause,

Raymond V put récupérer sa principauté. Par des lettres d'abolition, données à Messine le 9 septembre 1370, la reine accorda son pardon et restitua la principauté d'Orange.

Il faut dire que Raymond V avait épousé une maîtresse femme en s'unissant à Jeanne de Genève, fille du comte Amédée III et de la comtesse Mahaut de Boulogne. Malheureusement, ce mariage ne produisit pas de garçon pour assurer la pérennité de la Maison des Baux. Jeanne de Genève mourut en 1389. Raymond V la suivit dans la tombe en 1393. Ils laissaient une fille unique, Marie des Baux, dernière du nom et héritière de la principauté d'Orange.

La Maison de Chalon

En 1386, Marie des Baux avait épousé Jean III de Chalon, héritier d'une puissante lignée, issue d'une branche cadette des comtes palatins de Bourgogne. Cette famille devait sa fortune à l'exploitation du sel du Jura. Les Chalon portaient un écu de gueules à la bande d'or. Ils avaient pour devise : *Je maintiendrai Chalon*. Par ce mariage, la principauté d'Orange passa à la Maison de Chalon.

Le père de Jean III, Louis I^{er} de Chalon, était mort en mer Noire devant Mesembria, en 1366, au cours de l'expédition du comte de Savoie Amédée VI contre les Turcs et les Bulgares. Son oncle, Hugues II de Chalon, avait été de la première promotion des chevaliers de l'ordre du Collier, le futur ordre de l'Annonciade, lors de sa création par Amédée VI.

Outre ces liens avec la maison de Savoie, les Chalon en avaient noués d'autres avec la Maison de Genève. En 1361, Jean II de Chalon, veuf d'un premier mariage, s'était remarié sur le tard avec Marie de Genève, fille du comte Amédée III. En 1363, Hugues, le fils qu'il avait eu de son premier mariage, avait épousé Blanche de Genève, la propre sœur de Marie.

La Maison de Genève

De 1320 à 1367, le long règne d'Amédée III de Genève avait marqué l'apogée de la dynastie comtale dont l'avenir semblait assuré grâce à une nombreuse postérité. À la mort d'Amédée III, en 1367, son fils aîné, Aimon III, lui succéda. Il était alors en Orient où, comme Louis de Chalon, il avait accompagné le comte Vert dans sa croisade contre les Turcs. Malade, Aimon de Genève mourut à Pavie, sur le chemin du retour. Le deuxième garçon devint alors comte de Genève sous le nom d'Amédée IV, mais il mourut au bout de deux ans de règne. Jean, troisième garçon, devint comte à son tour en 1369. Son règne fut encore plus bref puisqu'il ne dura que neuf mois. Le comté revint au quatrième garçon, Pierre, qui se révéla un fidèle allié de la maison de Savoie : il partit combattre en Italie du sud aux côtés du

comte Vert, puis dans les Flandres aux côtés du comte Rouge. Mais Pierre de Genève n'eut pas d'enfants de son union avec Marguerite de Joinville.

Le cinquième garçon de la fratrie, Robert de Genève, avait été destiné à une carrière ecclésiastique : à 12 ans, il était devenu chanoine de Notre-Dame de Paris ; à 19 ans, évêque de Théroouanne ; à 26 ans, prince-évêque de Cambrai ; et à 29 ans il était déjà cardinal. Il fut envoyé comme légat pontifical en Romagne. La ville de Césène s'étant rangée au côté de Florence contre le pape, le cardinal Robert de Genève, donna l'ordre à ses mercenaires bretons, commandés par le condottiere John Hawkwood, de massacrer toute la population de la ville. Il y gagna le surnom de « Boucher de Césène ».

Quand mourut à Rome le pape Grégoire XI, les Romains, craignant que la papauté retourne à Avignon, exigèrent l'élection d'un pape italien, menaçant de massacrer tous les cardinaux s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Sous la menace, en avril 1378, les cardinaux allèrent au conclave en cuirasse et élurent le cardinal Bartolomeo Prignano qui prit le nom d'Urbain VI. Le nouveau pape ne tarda pas à révéler son tempérament tyrannique et sa cruauté, n'hésitant pas à faire mourir cinq cardinaux qu'il ne jugeait pas assez dociles à sa politique.

Consterné, le Sacré Collège se rassembla de nouveau à Fondi, non loin de Rome, au mois de septembre, déposa Urbain VI, et élut à sa place le cardinal Robert de Genève qui prit le nom de Clément VII. Or, Urbain VI refusa de se démettre et Clément VII fut recueilli par la reine Jeanne à Naples. De là, il organisa une expédition militaire pour tenter de reprendre Rome, mais il échoua dans son entreprise. C'est alors qu'il vint s'établir à Avignon. La chrétienté avait désormais deux papes : ce fut le schisme.

Le comte Pierre de Genève était devenu le frère du pape. Celui-ci le fit venir à Avignon. Quittant le château d'Annecy, Pierre s'établit au palais pontifical. Il reçut la tâche délicate de faire reconnaître la légitimité de Clément VII par les différents souverains de la chrétienté. Mais Pierre, qui était marié avec Marguerite de Joinville, mourut sans postérité en 1392.

Le pape Clément VII, seul garçon subsistant de la famille, hérita du comté de Genève. S'il ne transféra pas le siège de la papauté au château d'Annecy, il y fit saisir le trésor de la dynastie qui s'en alla renflouer les finances papales. Il confia le gouvernement du comté à sa mère, la vieille comtesse Mahaut de Boulogne, qui avait survécu à tous ses fils. Immédiatement, il se préoccupa de pourvoir à la succession comtale pour le jour où il mourrait, étant entendu que seul un garçon pouvait ceindre la couronne de Genève. Outre ses frères, décédés sans laisser de postérité, Clément VII avait eu cinq sœurs qui, toutes, avaient fait de beaux mariages.

Jeanne avait été mariée au prince d'Orange, Raymond V des Baux. Elle était morte en 1389, et Raymond en 1393. Par leur fille, Marie des Baux, leur principauté et tous leurs droits étaient passés à leur gendre, Jean III de Chalon.

Yolande était devenue, en 1359, la femme d'Aymeri VI, vicomte de Narbonne, dont le blason, de gueules plain, est une rareté en héraldique. Elle mourut dès 1362, sans laisser de postérité, et son époux se remaria aussitôt avec Béatrice d'Arborea.

Marie avait épousé à Annecy, en 1368, Humbert VII, seigneur de Thoire et de Villars. Elle était morte en 1382, laissant un fils prénommé Humbert comme son père.

Blanche, en 1363, avait été donnée en mariage à Hugues de Chalon qui s'apprêtait à fêter son 50^e anniversaire et qui venait d'être nommé chevalier de l'ordre du Collier nouvellement institué. Sans avoir eu d'enfants, elle devint veuve en 1392.

Catherine, la plus jeune, était devenue, en 1380, la femme d'Amédée de Savoie, prince de Piémont, d'Achaïe et de Morée, union dont étaient nées quatre filles, dont deux seulement parvinrent à l'âge adulte, Marguerite, mariée au marquis de Montferrat Théodore II Paléologue, et Mathilde, mariée à l'électeur palatin du Rhin Louis III de Wittelsbach.

Les prétendants au comté de Genève

Dans son testament du 24 mars 1392, le comte Pierre de Genève avait choisi comme héritier du comté son neveu Humbert, fils de sa sœur Marie et d'Humbert VII de Thoire-Villars. Le 19 décembre 1393, Clément VII confirma le choix fait par son défunt frère. Lorsque le pape mourut, le 16 septembre 1394, Humbert de Thoire-Villars devint donc comte de Genève. Désormais, la bannière bandée d'or et de gueules de six pièces flottait sur les tours du château d'Annecy. Mais cela ne se fit pas sans difficultés, car le jeune comte vit la succession revendiquée par sa grand-mère, Mahaut de Boulogne, par sa tante Blanche de Genève, veuve d'Hugues de Chalon, par Amédée de Savoie-Achaïe, l'époux de sa tante Catherine de Genève et par Jean de Chalon, le mari de sa cousine germaine la princesse d'Orange Marie des Baux, fille de Jeanne de Genève.

Un procès s'ouvrit, qui aboutit à une transaction générale le 2 décembre 1395 : les revendications furent apaisées par la cession de quelques villes, de quelques châteaux, et de sommes d'argent conséquentes. Le 23 décembre, l'empereur reconnut officiellement Humbert de Thoire-Villars comme nouveau comte de Genève. Le règne de celui-ci ne dura guère, puisqu'il mourut en mars 1400, sans avoir eu d'enfants de son épouse Louise de Poitiers. Dans le testament qu'il avait rédigé, il laissait les terres de Thoire, en Bugey, et de Villars, en Dombes, ainsi que le comté de Genève, à son oncle Odon de Thoire-Villars. Si Humbert appartenait à la Maison de Genève par sa mère Marie de Genève, fille du comte Amédée III, en revanche Odon n'avait aucun lien de parenté avec les comtes de Genève.

Aussitôt, les derniers membres de la famille encore vivants, ou leurs ayant-droit, s'opposèrent au nouveau comte. La veuve d'Amédée III, la vieille

comtesse Mahaut de Boulogne, avait fini par mourir en 1396, transmettant ses droits à ses filles Blanche, dame de Chalon, et Catherine, princesse de Piémont et d'Achaïe. Les deux sœurs se mirent d'accord par une tractation signée le 22 juillet 1400 et Blanche prit le titre de comtesse de Genève.

Odon de Thoire-Villars était un personnage de très grande envergure. De fait, c'est lui qui avait été à la tête de la Savoie depuis sa nomination comme tuteur d'Amédée VIII, après la mort tragique du comte Rouge à Ripaille. Amédée n'avait que 8 ans lorsqu'il devint comte de Savoie. Sa formation, humaniste et politique, fut assurée par Odon de Thoire-Villars qui sut lui permettre d'acquérir une personnalité équilibrée en le préservant des affrontements délétères opposant les clans de Bonne de Berry, sa mère, et de Bonne de Bourbon, sa grand-mère. Il fut pour l'enfant, puis pour l'adolescent, un père de substitution, totalement dévoué aux intérêts et au bien supérieur du comté de Savoie.

Au château de Chambéry, le 23 septembre 1400, Odon de Thoire-Villars se reconnut vassal de son ancien élève et s'engagea à lui laisser le comté de Genève s'il venait à mourir sans descendance. Puis, à Paris, en l'hôtel de Nesle, le 5 août 1401, Odon de Thoire-Villars vendit à Amédée VIII le comté de Genève pour 45 000 francs or. Cette transaction s'était faite à l'instigation du duc de Berry, grand-père maternel du jeune Amédée VIII.

Il serait illusoire d'imaginer que le comté de Genève s'est paisiblement intégré aux États de la Maison de Savoie en 1401. Il fallut attendre jusqu'au 24 février 1405 pour que la noblesse genevoise accepte de reconnaître le comte de Savoie comme suzerain et vienne lui prêter l'hommage au château d'Annecy. Rien n'était gagné pour autant, car de puissants compétiteurs revendiquaient la possession du comté en faisant état de droits plus ou moins solidement établis. De même que son grand-père Amédée VI avait dû s'assurer par les armes la possession du Faucigny que lui avait pourtant donné le traité de Paris en 1355, Amédée VIII eut à lutter pendant plus de vingt ans avant de pouvoir porter le titre et les armes de comte de Genève.

Ceux-ci étaient revendiqués haut et fort par la veuve d'Hugues de Chalon, Blanche de Genève, qui prétendait être la seule habilitée à porter légitimement le titre de comtesse de Genève, depuis que sa mère, Mahaut de Boulogne, le lui avait transmis en 1396, et depuis que sa sœur, Catherine, le lui avait reconnu en 1400. Selon le jeu complexe des rapports féodaux, le comte de Genève devait l'hommage au prince-évêque de Genève. Pour conforter sa légitimité, Blanche de Genève ne manqua pas de vouloir satisfaire à cette obligation. Mais Amédée VIII lui dama le pion en allant lui-même prêter l'hommage au prince-évêque, dans la cathédrale Saint-Pierre de Genève, le 1^{er} octobre 1405. Toutefois, pour lui la partie n'était pas encore gagnée, car, le 5 mai 1412, l'empereur Sigismond reconnut que les droits sur le comté de Genève appartenaient bel et bien à Blanche de Genève. Or, celle-ci mourut à Rumilly le 21 mars 1416, alors que sa sœur Catherine, princesse de Savoie-

Achaïe, avait déjà quitté ce monde depuis le 17 octobre 1407. Leurs droits revinrent aux deux filles de Catherine, Marguerite et Mathilde.

Marguerite, épouse du marquis Théodore II de Montferrat, détachée des vanités de ce monde, se désintéressait totalement de ses droits sur le comté de Genève. Les pauvres étaient ses amis, elle avait pour père spirituel saint Vincent Ferrier et, à la mort de son mari en 1418, elle se fit tertiaire dominicaine à Alba. L'Église la vénère comme bienheureuse.

Sa sœur Mathilde avait 14 ans lorsqu'elle hérita des droits de leur tante Blanche de Genève. L'empereur Sigismond, qui venait d'élever Amédée VIII au rang de duc héréditaire du Saint Empire le 19 février 1416, déniait au nouveau duc la possession du comté de Genève. En effet, le 22 juin de la même année, c'est à Mathilde qu'il reconnut le titre de comtesse de Genève.

Pour se tirer d'affaire, Amédée VIII dut racheter le comté de Genève à la jeune fille. Le 11 janvier 1417, contre 70 000 florins, il obtint d'elle qu'elle renonce à tous les droits qu'elle tenait de sa mère et de sa tante. Et pour l'éloigner, il lui fit épouser l'électeur palatin du Rhin, Louis III de Wittelsbach, qui venait de perdre sa première femme, Blanche d'Angleterre. Naturellement les 70 000 florins de la vente du comté de Genève constituèrent la dot de Mathilde.

Malgré cela, le comté de Genève n'était toujours pas acquis à la Savoie. On se souvient qu'une autre sœur de Blanche et de Catherine de Genève, Jeanne, avait épousé le prince d'Orange, Raymond V des Baux. Ils avaient eu pour fille unique Marie des Baux, seule héritière de la principauté d'Orange et des droits de sa mère sur le comté de Genève. Marie épousa Jean III de Chalon qui devint ainsi prince d'Orange et se proclama comte de Genève, écartelant les armes de la Maison de Chalon, de gueules à la bande d'or, avec les armes de la principauté d'Orange, d'or au cor d'azur virolé de gueules et enguiché en sautoir du même.

Sur le tout, il fit brocher les armes de la maison de Genève, d'or à quatre points équipollés d'azur. Celles-ci furent placées, et cela ne doit rien au hasard, au cœur de l'écu, la partie la plus noble et la plus importante du blason. En effet, en devenant pape, Clément VII avait hissé la Maison de Genève au plus haut de la hiérarchie féodale. Au-dessus des comtes, des ducs, des princes, et des rois. On en avait vu l'effet lorsque était mort le comte Pierre de Genève. En lui succédant, Clément VII aurait dû prêter l'hommage au comte de Savoie, puisque le comte de Genève était vassal du comte de Savoie. Or, étant pape, il ne put prêter l'hommage à un comte, pas plus qu'il n'aurait pu le prêter à un duc, à un prince ou à un roi.

La possession du nom et des armes de la Maison de Genève était donc d'une grande importance sous le rapport du prestige qui en découlait et du rang qu'elle donnait dans la société. C'est pourquoi, le 25 mai 1416, se présentèrent à Thonon Léon de Nozeroy, Jean de Vaudrey et Guillaume de Saulieu, envoyés par Jean de Chalon pour obtenir d'Amédée VIII la restitution du comté de Genève. L'affaire fut portée devant le conseil du duc de Savoie.

Sur ces entrefaites, Jean III de Chalon mourut le 2 septembre 1417. Son fils, Louis II poursuivit le procès, continua fièrement à porter au cœur de son blason les armes des Genève et se mit à émettre de la monnaie frappée de l'écu d'or à quatre points équipollés d'azur

Parce qu'il n'avait pas trop confiance dans le conseil du comte de Savoie, Louis de Chalon se rendit à Nuremberg, en avril 1421, pour porter l'affaire devant l'empereur Sigismond. Dans un premier temps, l'empereur légittima les prétentions d'Amédée VIII et lui inféoda le comté de Genève le 25 août 1422. Le prince d'Orange, très mécontent, revint à Nuremberg et finit par obtenir que Sigismond lui donne l'investiture du comté de Genève, pour lui et pour ses descendants à jamais. L'acte fut signé à Presbourg, le 11 janvier 1423. La partie n'était pas terminée pour autant. Le duc de Savoie revint à la charge et remporta définitivement la victoire sur le prince de Chalon en obtenant deux arrêts favorables de la cour impériale, le 2 octobre et le 14 novembre 1423.

En juin 1424, Amédée et Louis se rencontrèrent au château de Morges. Un maximum de solennité entourait cette entrevue au cours de laquelle fut signé un traité de paix. Le prince d'Orange renonçait à toutes ses prétentions sur le comté de Genève, mais conservait toutefois les terres qu'avait possédées la Maison de Genève en Dauphiné, comme Fallavier et Theys. En contrepartie, le duc de Savoie lui accordait une pension de 12 000 florins.

L'unité territoriale des États de Savoie était achevée, certes. Mais, depuis l'achat du comté de Genève en 1401, il avait fallu plus de 20 ans pour qu'il passe effectivement et dans sa totalité sous l'autorité d'Amédée VIII à qui il coûta une fortune, puisqu'il dut plusieurs fois le racheter. Pendant cette période transitoire, certains territoires du comté ne furent jamais soumis au pouvoir de la Maison de Savoie. Un seul exemple, celui de Thônes et du Val des Clefs permet de l'illustrer. Le nom même de la rue Blanche, à Thônes, rappelle que c'est Blanche de Genève qui possédait les Aravis et qu'ils ne furent intégrés à la Savoie qu'en 1417.

Les Chalon, princes d'Orange et comtes de Genève

Bien que l'empereur le leur eût interdit le 29 mai 1424, les princes d'Orange continuèrent à se dire comtes de Genève et à en porter les armoiries. Quand survint la mode des « grandes armes », compositions héraldiques qui cherchaient à résumer toute l'histoire d'une dynastie en un seul coup d'œil, la Maison de Chalon et la Maison de Savoie arborèrent concurremment les armes des comtes de Genève : la Maison de Chalon au titre de ses armes de prétentions ; la Maison de Savoie au titre de ses armes de possessions. Mais elle avait, elle aussi, des armes de prétentions qui étaient celles des royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie. Quand il accéda à la couronne royale de Sardaigne, Victor-Amédée II ne manqua pas de conserver, dans ses grandes armes, l'écu d'or à quatre points équipollés d'azur. Le comté de Genève conserva sa place dans les grandes armes de Charles-

Félix qui multiplièrent les quartiers pour intégrer le Piémont, Nice, le Montferrat et Gênes, tout en réintroduisant l'aigle des origines de la dynastie.

Le rival d'Amédée VIII pour la possession du comté de Genève, Louis II de Chalon, prince d'Orange, avait épousé en 1412 Jeanne de Montbéliard. Veuf, il se remaria en 1446 avec Éléonore d'Armagnac. De ce second mariage naquit Hugues de Chalon dont le roi Louis XI arrangea le mariage avec Louise de Savoie, fille de sa sœur Yolande de France et du bienheureux duc Amédée IX. Attentive aux pauvres et aux malades, à l'exemple de son père, quand elle fut devenue veuve, Louise entra chez les clarisses au monastère d'Orbe où elle se signala par son humilité. L'Église la vénère comme bienheureuse.

La dynastie se poursuivit avec Guillaume VII, le fils né du premier mariage de Louis de Chalon avec Jeanne de Montbéliard. Il succéda à son père en 1463 et mourut en 1475. Il avait épousé en 1438 Catherine de Bretagne. Ils eurent pour fils Jean qui fut prince d'Orange de 1475 à 1502, mais qui se vit confisquer tous ses biens par Louis XI pour avoir été l'allié du duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Neveu, par sa mère, du faible duc de Bretagne François II, il joua un grand rôle dans l'histoire de ce duché dont il devint l'héritier présomptif quand sa cousine germaine, Anne de Bretagne, devint duchesse. Devenu son principal ministre, c'est lui qui négocia ses trois mariages successifs, renonçant à ses propres droits sur le duché contre une somme de 100 000 livres et la lieutenance générale de la Bretagne.

Jean IV mourut à Lons-le-Saunier, ville dont les armoiries disent assez à qui elle appartenait, puisque son blason est coupé, au premier parti de Chalon et d'Orange, au second d'argent plain. Jean de Chalon avait épousé en 1467 Jeanne de Bourbon, fille du duc Charles I^{er} de Bourbon dont il n'eut pas d'enfant. Veuf en 1483, il se remaria avec Philiberte de Luxembourg.

Seul garçon né de cette union, Philibert, vint au monde à Lons-le-Saunier le 18 mars 1502, vingt-et-un jours avant le décès de son père, de sorte qu'il n'avait que vingt-et-un jours quand il devint prince d'Orange sous la régence de sa mère. Philibert allait être le dernier mâle de la Maison de Chalon. Il fut, semble-t-il, le premier de sa lignée à utiliser l'orange, fruit, feuilles et couleur, pour évoquer la principauté d'Orange. Beau, intelligent et courageux, il se révéla bien vite comme un grand capitaine. Il n'avait que 14 ans quand Charles Quint le fit chevalier de la Toison d'Or. Il le nomma prince de Melfi, duc de Gravina, et lui confia la charge de vice-roi et capitaine général du royaume de Naples.

Dans ses armoiries, il écartela l'écartelé Chalon-Orange, chargé en cœur des armes de la Maison de Genève, avec les hermines de Bretagne de sa grand-mère, tout en plaçant en cœur le lion des Luxembourg hérité de sa mère.

Philibert de Chalon avait 28 ans lorsqu'il fut tué à la bataille de Gavinana, près de Florence. Avec lui s'éteignit la maison de Chalon dont les biens, les titres et les armes revinrent à son neveu René de Nassau, fils de sa sœur aînée

Claude. Celle-ci avait épousé, à 17 ans, le comte Henri III de Nassau-Bréda qui était veuf de Françoise de Savoie-Romont, morte en couches en 1511 à l'âge de 26 ans. La deuxième épouse du comte de Nassau-Bréda eut une existence encore plus brève. Elle mourut en 1521, à l'âge de 23 ans, après lui avoir donné un fils, René, né en 1519. René de Nassau-Bréda avait donc onze ans, lorsqu'il hérita de son oncle Philibert la principauté d'Orange.

La Maison de Nassau

Les Nassau prétendaient descendre d'un frère de Conrad I^{er} de Franconie, roi de Germanie en 911. Leurs origines historiquement attestées remontent au comte Dedo de Laurenbourg qui vécut de 1060 à 1123. Son petit-fils, Valéran I^{er} de Laurenbourg fut co-comte de Nassau de 1151 à 1190, puis seul comte de Nassau de 1190 à sa mort en 1198. C'est donc lui qui est la souche de la Maison de Nassau. Le château de Nassau se situe dans la vallée de la Lahn, en Allemagne, aujourd'hui dans le land de Rhénanie-Palatinat. Les Nassau portaient un écu d'azur semé de billettes d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

Au XIV^e siècle, le mariage d'Othon II de Nassau avec Adélaïde de Vianden apporta le comté de Vianden à la Maison de Nassau. Dès lors, elle écartela ses armes avec celles de Vianden, de gueules à la fasce d'argent. Au XV^e siècle, Jean IV, comte de Nassau-Dillenbourg, de Nassau-Bréda, de Nassau-Dietz et de Vianden, épousa Marie de Loon-Heinsberg, formant avec elle un couple qui inspira le coup de crayon talentueux de Bernaert van Orley. Leur fils aîné, Engelbert II, né en 1451, devint comte de Nassau-Dillenbourg et de Vianden, seigneur de Bréda, en 1475. Nommé par l'empereur Frédéric III stathouder des Flandres et gouverneur de Lille en 1486, et de surcroît stathouder de Hollande en 1496, il sut remplir ces charges avec honneur, préparant ainsi l'hégémonie de sa famille dans la région.

Son mariage avec la margravine de Bade s'étant révélé stérile, c'est son frère Jean V qui hérita de ses titres quand il mourut en 1504. Engelbert repose dans l'église Notre-Dame de Bréda. Jean V qui était le cadet, avait écartelé les armes de la Maison de Nassau avec celles de Dietz, une possession acquise par mariage au XIV^e siècle, de gueules à deux léopards d'or.

De son union avec Elisabeth de Hesse-Marbourg naquit Henri III qui fut comte de Nassau, comte de Bréda, comte de Vianden, stathouder de Hollande, de Zélande et de Frise. En 1503, Henri III épousa Françoise de Savoie, la fille unique de Jacques de Savoie, comte de Romont, et de Marie de Luxembourg. Il n'en eut pas d'enfant. Veuf, il se remaria, en 1515, avec Claude de Chalon, princesse d'Orange, qui lui donna un fils, René, en 1519, et mourut en 1521, âgée de 23 ans.

René n'avait que onze ans, lorsqu'il hérita de son oncle maternel, Philibert de Chalon, la principauté d'Orange. Il prit le nom de Chalon et releva les armes de Philibert, sur lesquelles il posa en cœur les armes écartelées

de Nassau et de Vianden. Évidemment, dans les armes de Philibert, sur l'écartelé de Chalon et d'Orange, brochait en cœur l'écu d'or à quatre points équipollés d'azur des comtes de Genève qui fit ainsi son entrée dans les armes de la Maison de Nassau.

René de Nassau, qui se faisait appeler René de Chalon, fut stathouder de Hollande, de Zélande, d'Utrecht et de Gueldre. Charles Quint lui décerna le collier de la Toison d'Or. En 1540, il épousa Anne de Lorraine, fille du duc Antoine II de Lorraine et de Renée de Bourbon-Montpensier. Ils n'eurent qu'une fille qui ne vécut que trois semaines. En 1544, il fut mortellement blessé au siège de Saint-Dizier. À Bar-le-Duc, Anne de Lorraine lui fit ériger un monument funéraire spectaculaire, réalisé par le grand sculpteur lorrain Ligier Richier.

Orange-Nassau

Comme René ne laissait pas d'enfant, il eut pour héritier son cousin, Guillaume de Nassau-Dillenburg, celui qui allait rester dans l'Histoire comme Guillaume le Taciturne, le fondateur des Pays-Bas. C'était le fils de Guillaume surnommé le Riche, un cadet de la Maison de Nassau, dont les armes combinaient le lion d'or de la Maison de Nassau, les deux léopards de Dietz, la fasce d'argent de Vianden et le lion léopardé de Katzenelnbogen.

Guillaume le Taciturne reprit les armes de son père sur lesquelles il posa en cœur les armes de Chalon-Orange, au cœur desquelles brochaient les armes de la Maison de Genève, c'est-à-dire à la place la plus éminente, puisque c'étaient les plus prestigieuses en tant qu'elles représentaient la famille d'un Souverain Pontife. Il ajouta deux petits écussons brochant, l'un en chef, de sable à la fasce d'argent, qui était celui de Flessingue, et l'autre en pointe, de gueules à la fasce bretessée et contre-bretessée d'argent, qui était celui de Buren.

En posant les armes des Chalon-Orange par-dessus celles de sa propre famille, il affirmait la prééminence de la principauté d'Orange et prit, du reste, le nom d'Orange-Nassau. De plus, il reprit, en français, la devise des Chalon : *Je maintiendrai Chalon*, qui devint *Je maintiendrai Nassau*, ou plus simplement *Je maintiendrai*. En 1562, il la développa en quatre vers :

Je maintiendrai la vertu et noblesse
Je maintiendrai de mon nom la haultesse
Je maintiendrai l'honneur, la foy, la loy
De Dieu, du Roy, de mes amis, de moy

Élevé dans la foi catholique à la cour de Charles Quint, il fut nommé par Philippe II stathouder de Hollande, Zélande et Utrecht en 1559. Il ne tarda pas à se joindre aux « Gueux », surnom qu'on donnait à ceux qui dénonçaient les violences dont étaient victimes les protestants et devint rapidement leur

plus éminent représentant. Ayant dû s'enfuir en Allemagne, il s'y convertit au calvinisme. Revenu aux Pays-Bas avec 20 000 hommes, en mars 1572, il fut nommé par les insurgés gouverneur des Pays-Bas, mais ne put imposer son autorité que sur le littoral de la Frise, de la Hollande et de la Zélande.

À l'automne 1576, bénéficiant d'un puissant soutien populaire, Guillaume convainquit le Nord et le Sud de s'unir contre les Espagnols. Le nouveau gouverneur espagnol, don Juan d'Autriche, attisa les dissensions entre les provinces septentrionales et les provinces méridionales. Alexandre Farnèse lui succéda et, par sa victoire de Gembloux, en 1578, confirma la mainmise de l'Espagne sur les provinces méridionales, c'est-à-dire la Belgique actuelle.

La scission entre les provinces du nord et du sud devint effective dès janvier 1579. Toutefois, Guillaume d'Orange ne s'y résigna pas. C'est alors que Philippe II décida de le faire assassiner et offrit une récompense conséquente à celui qui exécuterait son vœu. La menace accrut la popularité de Guillaume parmi les siens. Le stathouder publia l'*Apologie* en 1580, ouvrage qui était un véritable réquisitoire contre Philippe II et qui se terminait par cet engagement : *Je maintiendrai*.

En mai 1581, les états généraux des Provinces-Unies du nord proclamèrent la déchéance du roi d'Espagne. En guise de riposte, le 15 mai 1582, le valet d'un banquier d'Anvers tira au pistolet sur Guillaume d'Orange. L'attentat échoua et l'assassin fut aussitôt mis en pièces par la foule. Le 10 juillet 1584, ce fut au tour d'un menuisier de Dole, Balthazar Gerard, de tenter son coup. Ce catholique fanatique réussit à s'introduire dans l'entourage de Guillaume d'Orange et, d'un coup de pistolet, il tua le stathouder dans sa résidence du Prinsenhof, à Delft. « Dieu, ayez pitié de moi et de mon pauvre peuple », murmura la victime en expirant. L'assassin fut exécuté, mais sa famille fut largement indemnisée par le roi d'Espagne.

Les funérailles de Guillaume le Taciturne donnèrent lieu à une cérémonie aussi solennelle que s'il s'était agi des funérailles d'un roi. Il repose dans la Nouvelle église de Delft, dans un magnifique mausolée au sommet duquel brillent les armes des comtes de Genève sur le tout du tout des armes de la Maison d'Orange-Nassau.

L'intense activité qu'il avait déployée dans les Provinces-Unies ne l'avait pas empêché de s'occuper avec soin du gouvernement de sa principauté d'Orange, comme le prouvent les *Ordonnances* qu'il fit imprimer à Lyon en 1567.

De ses quatre épouses successives, Guillaume le Taciturne avait eu quinze enfants, dont seulement trois garçons. Anne d'Egmont fut la mère du premier, Philippe-Guillaume d'Orange-Nassau dont la destinée fut très particulière. Alors qu'il n'avait que 13 ans, il fut enlevé par les Espagnols. On l'envoya en Espagne où l'on s'employa à le former dans la fidélité à la foi catholique et à la monarchie des Habsbourg.

La deuxième femme de Guillaume le Taciturne avait été Anne de Saxe, fille de l'électeur Maurice de Saxe. Elle lui donna un deuxième fils, nommé Maurice comme son grand-père maternel. C'est en son honneur que les marins hollandais donnèrent son nom à l'île qu'ils découvrirent dans l'océan Indien en 1598. Maurice d'Orange-Nassau était âgé de 17 ans seulement quand il succéda à son père comme stathouder général des Provinces-Unies. Dans son blason personnel, différencié de celui de stathouder chef de la maison d'Orange-Nassau, il porta les armes maternelles de Saxe au cœur de la composition héraldique, l'écusson d'or à la fasce de sable, étant celui du comté de Moërs.

Homme ambitieux et froid, Maurice fut l'un des plus grands militaires de son temps. Il fit la conquête d'un certain nombre de villes, ce qui donna aux Pays-Bas plus ou moins leur étendue actuelle. Une trêve de douze ans fut signée avec l'Espagne. À son terme, lorsque la guerre reprit, la ville de Bréda, qui avait résisté héroïquement, finit par se rendre aux Espagnols le 5 juin 1625, événement commémoré par une célèbre peinture de Velasquez.

Après Charlotte de Bourbon-Montpensier, de qui il eut six filles, la quatrième épouse du Taciturne fut Louise de Coligny, grande figure du protestantisme français. Elle lui donna un troisième fils, Frédéric-Henri, qui succéda à Maurice lorsque celui-ci mourut en 1625. Comme l'avait fait son demi-frère, il porta en cœur de ses armes celles de sa mère, en l'occurrence l'aigle des Coligny.

Toutefois, sur les magnifiques tabards qu'ont portés les hérauts de la Maison d'Orange-Nassau, lors de la cérémonie de ses funérailles en 1647, conservés au Rijksmuseum d'Amsterdam, la place d'honneur revient aux armes de la maison de Genève. Écartelé : au 1, d'azur semé de billettes d'or, au lion du même armé et lampassé de gueules brochant sur le tout, qui est de Nassau ; au 2, d'or au lion léopardé de gueules armé, lampassé et couronné d'azur, qui est de Katzenelnbogen ; au 3, de gueules à la fasce d'argent, qui est de Vianden ; au 4, de gueules à deux léopards d'or, qui est de Dietz ; sur le tout écartelé : aux 1 et 4, de gueules à la bande d'or, qui est de Chalon ; aux 3 et 4, d'or au cor d'azur virolé et enguiché en sautoir de gueules, qui est d'Orange ; sur le tout du tout d'or à quatre points équipollés d'azur, qui est de Genève ; un écusson d'or à la fasce de sable brochant en chef, qui est de Moërs ; un écusson de gueules à la fasce bretessée et contre-bretessée d'argent brochant en pointe qui est de Buren.

Frédéric-Henri, prince d'Orange, comte de Nassau, stathouder de Zélande, Gueldre, Utrecht, Overrijssel et Drenthe, capitaine et amiral général des Provinces-Unies, se distingua par de brillants exploits militaires et obtint la reconnaissance de l'indépendance des Provinces-Unies en 1648, incarnant l'âge d'or des Provinces-Unies. Bien qu'il n'eût guère d'attrance pour les dames, afin d'assurer la continuité de la dynastie, Frédéric-Henri fut contraint, à 41 ans, d'épouser Amélie de Solms. De cette union imposée par la raison d'État naquit Guillaume qui fut fiancé dès son enfance à Marie d'Angleterre,

filles du roi Charles I^{er} Stuart et d'Henriette de France. Le mariage fut célébré à Londres en 1641. Guillaume avait 15 ans. Naturellement, son beau-père lui décerna l'ordre de chevalerie de la Jarretière. Guillaume II avait 21 ans lorsqu'il succéda à Frédéric-Henri en 1647. Il manifesta une conception très dictatoriale du pouvoir, mais n'eut guère la possibilité de la développer puisqu'il mourut de la variole en 1650, âgé de 24 ans seulement.

Quelques jours après la mort de Guillaume II, sa femme donna le jour à un garçon qui devint prince d'Orange sous le nom de Guillaume III le jour même de sa naissance. Avec lui, les armes de la Maison de Genève allaient monter sur les trônes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Les armes de la Maison de Genève sur le trône d'Angleterre

Dans un premier temps, Guillaume ne fut pas nommé pour succéder à son père dans les fonctions de stathouder de Hollande, de Zélande et d'Utrecht. En 1672, l'Angleterre et la France coalisées attaquèrent les Provinces-Unies. À la demande de la population, Guillaume III finit par recevoir les mêmes pouvoirs que ses aïeux et réussit à faire tourner les combats à son avantage. Ces succès confortèrent sa position de stathouder. Cherchant à maintenir un équilibre en Europe, il lutta sa vie durant contre les ambitions territoriales françaises, face auxquelles il mena des alliances réussies au cours de diverses guerres.

En 1677, le prince Guillaume III épousa sa cousine germaine, Marie Stuart, fille de son oncle maternel le roi catholique Jacques II d'Angleterre. Elle portait le même nom que la mère de Guillaume dont elle était la nièce et qui s'appelait elle aussi Marie Stuart. À l'occasion de ce mariage, Jacques II ne manqua pas de décerner à son gendre l'ordre de la Jarretière.

Considérant la religion catholique du roi Jacques II comme une menace croissante pour le protestantisme, les Anglais demandèrent, en 1688, l'aide du calviniste Guillaume III et de son épouse. Cet épisode, connu dans l'histoire anglaise sous le nom de Glorieuse Révolution, vit la déposition de Jacques II. Un an plus tard, Guillaume et Marie étaient couronnés roi et reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Les armes des comtes de Genève, brochant sur le tout du tout de celles de la Maison d'Orange-Nassau, étaient désormais au cœur du blason royal, tandis que les armes de la reine portaient les lys de France, les léopards de Normandie, le lion d'Écosse et la harpe d'Irlande. En réalité, dans l'usage courant, Guillaume III se limita à faire brocher un écusson aux armes de Nassau sur les armes traditionnelles des rois d'Angleterre et des rois d'Écosse.

La rébellion jacobite, tentative de remettre Jacques II sur son trône avec le soutien militaire du très catholique Louis XIV, se solda par la victoire remportée par Guillaume III à la bataille de la Boyne, en Irlande, le 10 juillet 1690. Cette victoire du protestant Guillaume III d'Orange sur les catholiques

de Jacques II est restée jusqu'à nos jours le symbole du mouvement orangiste des protestants radicaux d'Irlande du nord.

En 1702, alors qu'une nouvelle guerre contre la France venait d'éclater, le roi d'Angleterre et stathouder des Provinces-Unies mourut sans héritier. Sa belle-sœur Anne lui succéda comme reine d'Angleterre, tandis que dans les Provinces-Unies Guillaume III laissait par testament tous ses droits et possessions à son cousin le stathouder de Frise, Jean-Guillaume-Friso d'Orange-Nassau.

Dans son blason personnel, celui-ci ajoutait aux armes habituelles de la Maison d'Orange-Nassau le cerf de Spiegelberg et les touffes de joncs de Liesveld qu'il abandonna en 1702 lorsqu'il succéda à Guillaume III. Valeureux militaire, il périt noyé au cours d'un naufrage en 1711. Devint alors chef de la maison d'Orange-Nassau son fils Guillaume IV, auquel succéda Guillaume V qui dut quitter ses états en 1795 après l'invasion des Provinces-Unies par les armées révolutionnaire françaises.

Après l'intermède de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, le congrès de Vienne créa un Royaume-Uni des Pays-Bas regroupant les anciennes Provinces-Unies et la Belgique. Il fut attribué au fils de Guillaume V qui reçut en outre le grand-duché de Luxembourg. En tant que souverain de ces nouveaux États, celui qui aurait dû être Guillaume VI d'Orange-Nassau devint Guillaume I^{er} des Pays-Bas et du Luxembourg. En 1830, il perdit la Belgique qui se rendit indépendante.

Vers l'abandon des grandes armes

Les états généraux des Provinces-Unies avaient un blason de gueules au lion d'or brandissant de sa patte dextre une épée d'argent garnie d'or et tenant dans sa patte senestre un faisceau de sept flèches d'argent pointées d'or. Guillaume I^{er} fusionna ce lion avec le blason de Nassau, fusionnant ainsi la famille régnante avec le pays sur lequel elle régnait : sur le champ d'azur semé de billettes d'or, le simple lion d'or des Nassau fut remplacé par celui des Provinces-Unies, brandissant l'épée et tenant les flèches.

La combinaison de ce nouveau lion du blason de Nassau écartelé avec les armes Chalon-Orange, sur lesquelles brochaient toujours en cœur les armes des comtes de Genève, fut pendant tout le XIX^e siècle l'attribut du prince héritier, titré jusqu'à aujourd'hui prince d'Orange. Une légère modification fut apportée au cor de la principauté d'Orange qui fut dès lors virolé d'argent et non plus de gueules.

Fils du précédent, Guillaume II, qui avait pris, en 1815, la tête des troupes néerlandaises pour combattre Napoléon à Waterloo, régna lui aussi conjointement sur les Pays-Bas et le Luxembourg. En 1848, il accorda la Constitution qui est toujours en vigueur aujourd'hui aux Pays-Bas. En 1849, il laissa le trône à son fils Guillaume III. À la mort de celui-ci, en 1890, comme il n'avait pas d'héritier mâle, c'est son cousin, Adolphe de Nassau, qui devint

grand-duc au Luxembourg où seul un homme était habilité à régner, tandis que sa fille Wilhelmine montait sur le trône des Pays-Bas qu'elle occupa jusqu'en 1948. En 1907, Wilhelmine simplifia le blason royal. La couronne fermée du lion devenait une simple couronne ouverte. De même les couronnes fermées des deux lions supportant l'écu devinrent elles aussi des couronnes ouvertes.

Fille de la reine Wilhelmine et du prince Henri de Mecklembourg-Schwerin, la reine Juliana régna de 1948 à 1980, date à laquelle elle abdiqua en faveur de Béatrix, l'aînée des quatre filles qu'elle avait eues de son mariage avec le prince Bernhard de Lippe Biesterfeld. La reine Juliana écartelait les armes de Nassau et d'Orange, en faisant brocher sur le tout les armes de son père, d'or au rencontre de bœuf de sable, langué de gueules, corné d'argent et couronné d'or, qui est de Mecklembourg.

De même, Béatrix prit pour blason l'écartelé Nassau-Orange en faisant brocher sur le tout les armes de son père, d'argent à la rose de gueules boutonnée et barbée d'or, qui est de Lippe. Béatrix, mariée au chevalier Klaus von Amsberg, a abdicé en 2013, laissant le trône à son fils aîné Willem-Alexander.

Comme sa mère et sa grand-mère, le roi a fait brocher sur l'écartelé Nassau-Orange les armes de son père, de sinople au château d'argent sur une montagne d'or, qui est d'Amsberg. Catharina-Amalia, fille aînée du roi Willem-Alexander et de la reine Maxima, est titrée princesse d'Orange en tant qu'héritière du trône des Pays-Bas. Dans ses armes, sur l'écartelé Nassau-Orange, brochent les armes de sa mère, d'or au château à trois tours de gueules, encadré de deux cyprès au naturel, deux loups affrontés de sable devant les cyprès, le tout sur une mer ondée d'azur, qui est Zorreguieta.

Le roi Willem-Alexander est bien toujours comte de Genève dans sa titulature complète. Mais il ne porte plus guère l'écu d'or à cinq points équipollés d'azur depuis que la simplification du blason royal a fait tomber en désuétude l'usage des grandes armes. Au jour de son intronisation, la solennité allait de pair avec une grande simplicité, de sorte que les hérauts d'armes, revêtus de leur tabard, brillaient par leur absence.

Au Pays-Bas, bien des blasons portent encore les armes de la Maison de Genève, mais leur représentation la plus émouvante est certainement celle qui figure sur les somptueux tabards que conserve le Rijksmuseum à Amsterdam.

Éditeur : Académie salésienne (association)
Conservatoire d'art et d'histoire
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY
Directeur de la publication : Laurent Perrillat
N° en version électronique seulement
Parution : décembre 2016
Dépôt légal : à parution
Gratuit, ne peut être vendu
N° ISSN : 2265-0490